

Communiqué de presse le 5 octobre 2011 - 18h Informations réglementées

www.terbeke.com

PUBLICATION DE LA NOTIFICATION REÇUE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 14 DE LA LOI DU 2 MAI 2007 RELATIVE À LA PUBLICITÉ DES PARTICIPATIONS IMPORTANTES

Conformément aux stipulations de l'article 14 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, Ter Beke SA annonce avoir reçu le 5 octobre 2011 la notification suivante de participation dans Ter Beke SA:

Notification reçu de la STAK Coovan, Luc De Bruyckere/SA Seneca et la SA M6

Ter Beke SA a reçu une notification de la STAK Coovan, de Luc De Bruyckere/SA Seneca et de la SA M6, agissant de concert, dans laquelle elles rapportent que les droits de vote des personnes agissantes de concert sont montés de 67,16% à 70,18% suite à une acquisition de 52.416 titres conférant le droit de vote par la STAK Coovan le 3 octobre 2011.

Les autres informations contenues dans la notification sont les suivantes :

Date du dépassement du seuil : le 3 octobre 2011

Seuil dépassé : 70% Dénominateur : 1.732.621

	Notification précédente		Notification actuelle	
Actionnaires	Nombre de	% des droits	Nombre de	% des droits
	droits de vote	de vote	droits de vote	de vote
Luc De Bruyckere	9.359	0,54%	9.359	0,54%
SA Seneca	47.315	2,73%	47.315	2,73%
Subtotal	56.674	3,27%	56.674	3,27%
STAK Coovan	1.065.204	61,48%	1.117.620	64,50%
SA M6	41.668	2,40%	41.668	2,40%
TOTAAL	1.163.546	67,16%	1.215.962	70,18%

La participation est détenue directement par la STAK Coovan, la SA Seneca, Luc De Bruyckere et la SA M6, agissant de concert. Daniël Coopman et Edith De Baedts (par le biais des holdings intermédiaires Famcoo Invest, STAK Coopman et le Partenariat Civil Sallas) contrôlent la STAK Coovan, Luc De Bruyckere contrôle la SA Seneca. Il n'y a pas d'actionnaire de contrôle au sein de la SA M6.













Communiqué de presse le 5 octobre 2011 - 18h Informations réglementées

www.terbeke.com

La notification de participation entière est disponible sur notre corporate website www.terbeke.com dans la rubrique investor relations/informations pour les actionnaires/déclarations reçues par actionnaires.

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à Dirk De Backer, Secrétaire-Général

Tél.: + 32 / 9 / 370.12.21

Pour en savoir plus sur Ter Beke: www.terbeke.com

Vous pouvez également consulter ce communiqué de presse et nous adresser vos questions par l'intermédiaire du module Investor Relations sur notre site internet (www.terbeke.com)









